

**REUNION DU CONSEIL
MUNICIPAL
du 15 mars 2021
Compte rendu**

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 08 mars 2021 s'est réuni pour raison sanitaire à huis clos, voté à l'unanimité à 18 h 30 sous la présidence de son Maire Monsieur Jean-Bernard CHARPENEL, au nombre prescrit par la loi, le quinze mars deux mil vingt un.

Nombre de membres en exercice au conseil municipal : 11
Qui ont pris part à la séance 11
Votants 11

Présents : Mmes ARSAC Pascale – ASTIER Marielle – PERRIN Marie-Josèphe – RENARD Brigitte
Mrs ALINS Franck – BRACHET Florian – CHARPENEL Aurélien – COEUILLET Christophe – DI BENEDETTO Vincent – PERRIN Marie-Josèphe - VERNERET Jacques

Secrétaire de séance : Madame Brigitte RENARD

Compte Administratif 2020 du Service de l'Eau

DM n°01-2021

Section Fonctionnement :

Résultats reportés	2 593,47 €
Recettes 2020	40 554,39 €
Dépenses 2020	45 896,30 €
Résultat exercice 2020	- 5 341,91 € (déficit)
Résultat de clôture (cumulé)	- 2 748,44 € (déficit)

Section Investissement :

Résultats reportés	41 761,54 €
Recettes 2020	64 822,36 €
Dépenses 2020	5 257,60 €
Résultat exercice 2020	59 564,76 € (excédent)
Résultat de clôture (cumulé)	101 326,30 € (excédent)

VOTANTS : 10 Pour – 1 Abstention

Compte de gestion 2020 Service de l'Eau

DM n°02-2021

Le Compte de Gestion M49-Service de l'Eau de la Trésorerie de Montélimar pour l'exercice 2020 se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	- 5 341,91 € (déficit)
- Résultat d'investissement	:	+ 56 564,76 € (excédent)
- Résultat total	:	+ 54 222,85 € (excédent)

Le Compte de Gestion M49-Service de l'Eau de la Trésorerie de Montélimar et le Compte Administratif 2020 présentent donc une concordance parfaite des opérations de recettes et de dépenses propres à la gestion 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2020 du Service de l'Eau (M49)** de la Trésorerie de Montélimar.

VOTANTS : 11/11

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 Service de l'Eau

DM n°03-2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif du Service de l'Eau M49 de l'exercice 2020 et constatant que le compte administratif présente un déficit de fonctionnement de 2 748,44 euros, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, affecte ce résultat de la façon suivante :

Déficit crédit reporté (002)	2 748,44 €
------------------------------	------------

à inscrire sur le Budget Primitif 2021 de la commune.

VOTANTS : 11/11

Compte Administratif 2020 de la Commune

DM n° 04-2021

Section Fonctionnement :

Résultats reportés	320 909,23 €
Recettes 2020	237 925,14 €
Dépenses 2020	186 393,26 €
Résultat exercice 2020	+ 51 531,88 € (excédent)
Résultat de clôture (cumulé)	372 441,11 € (excédent)

Section Investissement :

Résultats reportés	239 172,95 €
Recettes 2020	263 256,49 €
Dépenses 2020	411 426,74 €
Résultat exercice 2020	- 148 170,25 € (déficit)
Résultat de clôture (cumulé)	91 002,70 € (excédent)

VOTANTS : 10 Pour – 1 Abstention

Compte de gestion 2020 Commune

DM n°05-2021

Le Compte de Gestion M14-Commune la Trésorerie de Montélimar **pour l'exercice 2020** se résume comme suit :

- Résultat de fonctionnement	:	+ 51 531,88 € (excédent)
- Résultat d'investissement	:	- 148 170,25 € (déficit)
- Résultat total	:	- 96 638,37 € (déficit)

Le Compte de Gestion M14-Commune de la Trésorerie de Montélimar et le Compte Administratif 2019 présentent donc une concordance parfaite des opérations de recettes et de dépenses propres à la gestion 2020.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé précédent et après en avoir délibéré, décide à l'unanimité **D'APPROUVER le Compte de Gestion 2020 de la Commune (M14)** de la Trésorerie de Montélimar.

VOTANTS : 11/11

Affectation du résultat de fonctionnement 2020 commune

DM n°06-2021

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de la commune M14 de l'exercice 2020 et constatant que le compte administratif présente un excédent de fonctionnement de 372 441,11 euros, le Conseil Municipal à l'unanimité des votants, affecte ce résultat de la façon suivante :

Compte 1068	135 997,30 €
Excédent crédit reporté (002)	236 443,81 €

à inscrire sur le Budget Primitif 2021 de la commune.

VOTANTS : 11/11

SDED : raccordement au réseau BT pour alimenter la construction de Mme Heike LETTMANN
DM n° 07-2021

La dépense prévisionnelle HT est de 37 983,46 €, le montant restant à charge pour Mme Heike LETTMANN est de 3 566,87 €. Une convention va être signée entre la commune et Mme Heike LETTMANN.

VOTANTS : 11/11

Convention de passage base VTT avec l'Office de Tourisme de Montélimar Agglomération
DM n°08-2021

L'Office de Tourisme de Montélimar Agglomération structure une offre d'itinéraires VTT-VTC sous la forme d'une base VTT en lien avec certaines communes de l'agglomération.

Afin de garantir la continuité d'un itinéraire de randonnée, la commune s'engage à :

- Ouvrir au public les chemins ruraux et communaux de son territoire,
- Autoriser le balisage de ses chemins ruraux et communaux,
- Autoriser la parution des itinéraires dans un topo-guide,
- Autoriser les opérations d'entretien desdits chemins par l'Office de Tourisme de Montélimar Agglomération.

De ce fait, une convention de passage doit être signée par les 2 parties pour une durée de 5 ans à compter de la date de sa signature, renouvelable par tacite reconduction.

VOTANTS : 11/11

Loyers des 3 nouveaux appartements communaux situés aux numéros Rue de la Boulangerie – applicables au 1^{er} avril 2021
DM n° 09-2021

Le Maire rappelle au Conseil Municipal la fin des travaux de la réhabilitation de l'ancienne boulangerie en 3 appartements de type T4.

Le Conseil Municipal, en accord avec son Maire, après délibération, à l'unanimité des votants fixe le montant du loyer à **580 €** auquel s'ajouteront les charges locatives d'un montant estimé de **20 €** (TOM, électricité partie commune, entretien pompe à chaleur etc...).

VOTANTS : 11/11

Révision du loyer de l'appartement communal situé au 2 Chemin du Cimetière applicable au 1er avril 2021 **DM n° 10-2021**

Le bail arrivant à échéance, est renouvelé pour 3 ans. Selon l'indice à la construction, le loyer sera augmenté de 4 euros soit :

Loyer mensuel y compris les dépendances	354,00 €
La redevance mensuelle confort chauffage reste inchangée	11,00 €

VOTANTS : 11/11

Reconduction de la convention de stérilisation et d'identification des chats errants avec la fondation 30 millions d'amis **DM n° 11-2021**

Suite à une nouvelle campagne de stérilisation de chats errants, le conseil municipal décide de passer une convention avec l'association 30 millions d'amis pour l'année 2021.

VOTANTS : 11/11

Délibération instaurant la prime exceptionnelle Covid pour les agents communaux ayant travaillé pendant le confinement en 2020 **DM n° 12-2021**

Suite au travail des 2 agents communaux pendant le confinement de mars/avril 2020 afin de venir au mieux en aide aux administrés lors de cette période si difficile, le conseil municipal décide de leur attribuer une prime exceptionnelle Covid de 500 € exonérée de cotisations et contributions sociales ainsi que d'impôt sur le revenu,

VOTANTS : 11/11

SDED : renforcement au réseau BT à partir du poste LES ALLIERS par mutation de 100 à 160 kva **DM n° 13-2021**

La dépense prévisionnelle HT est de 4 554,54 €, le financement est mobilisé par le SDED, aucune participation communale.

VOTANTS : 11/11

Questions diverses :

Commission voirie : Elle va se réunir le 23 mars à 18 h 30 afin de mettre en place le programme des travaux pour la voirie pour cette année 2021.

Achat matériel : Brigitte RENARD fait part au Conseil Municipal de la demande des locataires du Prieuré d'avoir une table fixe dans le jardin commun aux 3 locataires. Le Conseil Municipal est d'accord, il sera choisi une table fixe en bois comme il a été mis en face du jeu de boules il y a quelques années. L'employé communal la fixera.

Stationnement des appartements Rue de la Boulangerie : les appartements sont terminés et ils vont être mis en location. Il sera bien précisé dans le contrat de location qu'il sera interdit de stationner devant les appartements afin de ne pas gêner la circulation. Un courrier sera également envoyé à tous les riverains pour les mêmes raisons.

Travaux d'entretien logements communaux : la peinture des volets des logements Mairie et Prieuré ont besoin d'être faite. Il sera demandé à l'employé communal de le faire dès cette année. Le sol de l'appartement en haut de l'école est en mauvais état, des devis vont être demandés pour refaire le sol de cet appartement.

Effectifs RPI ouverture 4^{ème} classe : lors du dernier conseil d'école, les enseignements ont fait part de l'effectif prévisionnel à la rentrée de septembre 2021. Il s'élèverait à 81 élèves.
En principe, l'ouverture de la 4^{ème} classe est actée pour la rentrée de septembre 2021.

Taux communaux : à partir de cette année, la commune ne perçoit plus la taxe d'habitation. Malgré cela, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les autres taux communaux.

Bouches à incendie : le conseil municipal envisage de faire poser une bouche à incendie. Le Maire attend des devis.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur Le Maire lève la séance à 20 h 00.



**Le Maire,
Jean-Bernard CHARPENEL**